DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers en exercice est de 39

OBJET

Représentations du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C.

Le 30 mai 2008

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Mathieu LHERTEAU

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN. PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI. Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD. Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, BELE. Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame Madame PERNOD-RONCHI. Monsieur FAVREAU. Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC. Madame LEGRAND. Monsieur PÉRICARD. Madame FRYDMAN. Madame RHONÉ. Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

N° DE DOSSIER: 08 C 05 k

OBJET: REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION A.G.A.S.E.C.

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est sollicitée pour faire partie de nombreux organismes extérieurs le plus souvent associatifs. Les modes de participation de la Ville sont prévus par les statuts de ces organismes.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner ses représentants pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C..

Monsieur le Maire est membre de droit.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les candidatures de Monsieur Philippe PIVERT, Madame Armelle de JOYBERT, titulaires, Monsieur Pascal FAVREAU, suppléant,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

<u>Présents</u> :	. 39
<u>Votants</u> :	. 39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
Blancs et nuls :	9
Exprimés:	30
Ont obtenu: Monsieur Philippe PIVERT, Madame Armelle de JOYBERT, titulaires, Monsieur Pascal FAVREAU, suppléant,	
(trente)	30

Monsieur Philippe PIVERT, Madame Armelle de JOYBERT, **titulaires**, Monsieur Pascal FAVREAU, **suppléant**, sont désignés pour représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C..

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye